

Conseil municipal du 02 septembre 2014

Convocation le 25 Août 2014

Présents : MM Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Nicolas LAMBERT, M Christian LETOVANEC, Marc LYKO, André MEGE, Mmes Corinne LAGUT, Bernadette MONNET, Christine PAPON, Evelyne ROIBET, Agnès RONCAGLIONE, Christelle SENOCQ,

Absente excusée : Julie PEYRARD

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 01 juillet 2014

Urbanisme :

1 permis de construire refusé Rue de la Viale pour une maison individuelle

1 permis de construire déposé Rue de la Viale pour une maison individuelle, 2 permis de construire modificatifs déposés Route du Bourg, Chemin de Merles pour des modifications maison individuelle

2 permis de construire accordés 1 Chemin du Chevalet pour agrandissement, 1 Route du Bourg pour une maison individuelle

2 DP accordées 1 pour division de parcelle Chemin des Fossiles, 1 pour pose photovoltaïque Route du Bourg

Voirie :

Bouchage des trous par les conseillers en attente de l'entreprise Cheval pour travaux de goudron.

Bâtiments communaux :

Présentation suivi énergétique

Remplacement du mécanisme d'ouverture des fenêtres salle polyvalente

Remplacement de la croix (partie bois) parking cimetière

Fin de l'intervention confortement des murs du cimetière

Ecole :

- Rentrée scolaire dans la bonne humeur, en présence de Mr Le Maire et tous les membres de l'école, malgré les derniers désagréments dus aux travaux. Bonne année scolaire à tous !

- Mise en place des TAP : réunion publique d'information le 27 Août 2014 fin des inscriptions pour le 1^{er} trim

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité : (14 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention)

Approuve les tarifs du Temps d'Activité Périscolaire (TAP) suivants pour un montant par trimestre de : 18.00 € pour un enfant, 12.60 € pour le deuxième enfant, 9.00 € par enfant à partir du troisième enfant

Autorise le maire à demander le versement par les familles de la somme correspondant au TAP, à signer et à percevoir le Fonds d'amorçage versé par l'Etat,

Travaux école :

Réunions de chantier 02, 09, 16, 23, 30 juillet, 06, 27 août

Dégâts des eaux toilettes le 21 juillet, salle de classe 2 le 28 juillet

Consultation pour contrôle étanchéité de la structure

Déménagement, nettoyage et réaménagement école : remerciement à tous ceux qui ont participé à ces opérations.

Budget : décision modificative

Décision modificative de budget primitif communal 2014. Une erreur d'imputation à partir de 2007 pour l'amortissement de frais d'étude de la zone constructible a été constatée. Ces frais ont été amortis à tort au compte 2802 au lieu du compte 28031. Pour corriger cette erreur le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de la modification de budget suivante :

Diminution sur crédit ouvert R 2802 : Frais documents d'urbanisme 1 004.64 €

Augmentation sur crédits ouvert R 28031 : Amortis. frais d'études 1 004.64 €

Modification horaire adjoint administratif

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents pour

Décide de créer à compter du 1^{er} Octobre 2014 un emploi d'adjoint administratif territorial 2^{ème} classe titulaire à temps non complet de 25h hebdomadaire en place de l'emploi d'adjoint administratif territorial 2^{ème} classe titulaire à temps non complet de 18h hebdomadaire

Divers

- Le maire donne lecture des décisions 2 et 3 concernant d'une part la signature avec les intervenants suivants : Mme Cécile MOUT et l'association Les Crevettes in The Pick-up d'une convention de prestation de services relative à la mise en œuvre d'activités périscolaires pour l'année scolaire 2014/2015 d'autre part la signature avec l'association ARCHER des contrats de mise à disposition de salariés dans le cadre de la garderie périscolaire ou du remplacement lors de l'absence d'un employé communal ou d'un surcroît passager d'activité.

- Elaboration d'un dossier « curage Druivette en amont de la route des collines »

- Remerciements à Mr Rochefort pour le don d'une machine à laver et d'un micro-onde

- Le Tocsin a retenti le 01 août, Merci à Mr PERRIER et Mr DUCROS

- Bon rétablissement à Julien notre agent communal

- Vérification par la CAPR de l'éclairage public
- Attention à trier vos déchets notamment pour éviter les encombrements des poubelles avant ramassage aux Fayolles
- Nous demandons à nos administrés de prendre soin d'eux, des enfants, et des autres notamment au niveau de la circulation routière et du stationnement parfois irresponsable à proximité de l'école.

Evénements du mois : (juillet, août))

- 04 Comité cantonal (visite SDIS valence, demande subv 2015)
- 04 Réunion de bureau Agglo
- 10 Conseil communautaire Agglo (info ambroisie, résiliation marché travaux ESAD, diverses DM)
- 26 août Commission CLET
- 01 Réunion maires région Romaneise - Péageoise concernant l'avenir de l'Agglo

La séance est levée à 22h50. Prochain conseil municipal le 07 octobre à 20h30